



Paris, le 29 septembre 2016

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Les maires de France et du Québec signent un accord de partenariat inédit

Réunis aujourd'hui à Paris, les dirigeants de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont conclu un accord de partenariat inédit. Cette entente leur permettra d'approfondir et de formaliser leurs relations sur des dossiers d'intérêt commun, tels que la lutte contre les changements climatiques, la reconnaissance des gouvernements de proximité et le respect des compétences des gouvernements locaux.

Concrètement, ce partenariat se traduira entre autres par un partage d'informations sur les réalités et bonnes pratiques municipales en France et au Québec, une participation conjointe aux activités respectives de chaque organisation, ainsi que par des actions et des représentations politiques communes sur certains enjeux internationaux.

Jean-Louis Grimal, maire de Curan et président de l'Association des maires de l'Aveyron, rappelle que *« les collectivités locales sont en première ligne face aux défis globaux qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux. Au plus proche des citoyens, ce sont souvent elles qui pourvoient à l'accès aux services de base permettant d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU. Par notre partenariat, nous pourrions partager nos expériences dans ces domaines cruciaux et mieux défendre la décentralisation et les libertés locales auprès des institutions internationales ! »*.

« Ce partenariat avec l'AMF contribuera à renforcer le leadership et l'influence de l'UMQ et du milieu municipal québécois dans son ensemble sur la scène internationale et au sein de la Francophonie. Alors que les enjeux mondiaux appellent de plus en plus à des solutions locales, la signature de cette entente de collaboration historique s'inscrit dans une volonté marquée des élues et élus locaux, tant au Québec qu'ailleurs, de s'affirmer comme des acteurs de premier plan pour répondre aux besoins actuels et futurs de leurs communautés », a déclaré pour sa part la présidente ex-officio de l'UMQ et mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy.

Elle a également remercié Patrice Bachand, premier conseiller aux Affaires politiques et coopération de la Délégation générale du Québec à Paris, pour sa participation à la cérémonie de signature officielle.

L'accord de partenariat est disponible en ligne sur les sites Web de l'AMF (amf.asso.fr) et de l'UMQ (umq.qc.ca).

À propos de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est 35 391 adhérents, dont 33 978 maires et 1 413 présidents d'EPCI, et un réseau de 101 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

À propos de l'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer, à l'échelle nationale, un leadership pour des gouvernements de proximité efficaces et autonomes et de valoriser le rôle fondamental des élues et élus municipaux. Ses membres, qui représentent plus de 80 % de la population et du territoire du Québec, sont regroupés en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole.

Renseignements :

Patrick Lemieux
Conseiller aux communications et aux relations médias
Union des municipalités du Québec
Tél. : 1-514-282-7700, poste 279
Cellulaire : 1-438-827-4560
plemieux@umq.qc.ca

Julia Barbier
Conseillère technique
Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
Tél. : 01 44 18 14 31